



RAPPORT ANNUEL 2013

DÉPLOYER SON PLEIN POTENTIEL



Confédération québécoise
des coopératives
d'habitation

TABLE DES MATIÈRES

2 PRÉSENTATION

6 MOT DU PRÉSIDENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 8 Diversifier, préserver et accroître
- 12 Développer la fertilité
- 15 Défendre, reconnaître et promouvoir
- 19 Former et soutenir
- 25 S'unir
- 28 Représenter
- 31 Veiller

34 MEMBRES AUXILIAIRES

MERCI À NOS PARTENAIRES



PRÉSENTATION

CRÉÉE EN 1987, LA CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION (CQCH) REGROUPE SIX FÉDÉRATIONS RÉGIONALES ET UN BUREAU DE LA CQCH SITUÉ EN OUTAOUAIS. ELLE REPRÉSENTE 960 COOPÉRATIVES D'HABITATION MEMBRES QUI TOTALISENT PLUS DE 22 000 LOGEMENTS.

LA CQCH EST LE MAÎTRE D'ŒUVRE ET L'AGENT DE PROMOTION DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION, TANT SUR LA SCÈNE PUBLIQUE QU'AUPRÈS D'ORGANISMES PARTENAIRES. SON RÔLE PRINCIPAL CONSISTE À SOUTENIR LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES AFIN QU'ELLES FOURNISSENT AUX MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION L'INFORMATION ET LES SERVICES DONT ILS ONT BESOIN POUR ASSURER UNE SAINTE GESTION DE LEURS IMMEUBLES ET AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE LOGEMENT.

Les coopératives d'habitation représentent le plus important groupe de coopératives au Québec. Elles en comptent près de 1 300, lesquelles totalisent 28 000 logements. Leur chiffre d'affaires est évalué à 200 M\$ et leurs actifs, à plus de 1 146 M\$. Au Québec, quelque 60 000 personnes vivent dans une coopérative d'habitation.

MISSION

La CQCH est le leader, le promoteur et le porte-parole national du Mouvement québécois des coopératives d'habitation. Elle valorise tous modèles coopératifs en habitation, exempts de spéculation immobilière et foncière, et favorise le développement de l'entrepreneuriat social de ses membres.

VISION

Experte et chef de file en habitation coopérative au Québec, la CQCH mobilise l'ensemble des acteurs autour de la pérennité du parc immobilier coopératif et de projets novateurs, pavant la voie à une offre accrue et diversifiée de coopératives d'habitation, et ce, afin de devenir un segment important du marché québécois de l'habitation et ainsi contribuer au bien-être de la société québécoise.

JACQUES CÔTÉ, PRÉSIDENT

CLAUDE PÉPIN, VICE-PRÉSIDENT

LOUIS-H. CAMPAGNA, TRÉSORIER

MARIO TARDIF, SECRÉTAIRE

MICHEL LÉGARÉ, ADMINISTRATEUR

CLAUDE ALLARD, ADMINISTRATEUR

LUC BRISEBOIS, ADMINISTRATEUR

PIERRE-ALAIN COTNOIR, ADMINISTRATEUR

FRANCINE PLANTE, ADMINISTRATRICE

MÉLOÉE PRUD'HOMME, ADMINISTRATRICE

MARYSE TREMBLAY, ADMINISTRATRICE

CAROLE VALLERAND, ADMINISTRATRICE

CONSEIL D'ADMINISTRATION



ÉQUIPE

Jocelyne Rouleau,
directrice générale

Isabelle Lafon,
secrétaire de direction

Patrick Dumas,
chef de secteur –
services administratifs

Hélène Jacques,
chef de secteur – recherche,
formation, services-conseils

Nathalie Mercier,
coordonnatrice,
bureau de la CQCH en Outaouais

Vincent Roy,
avocat, conseiller à la recherche
et à la formation

Philippe Desjardins,
conseiller aux communications

Isabelle Godbout,
chargée de projets aux
communications, à la recherche
et à la formation

Nathalie Genois,
chargée de projet, formation
et intervention

René Robert,
agent de recherche

Jean Bouchard,
agent de recherche – finances

Danielle Linteau,
technicienne comptable

Martine Soucy,
technicienne de bureau

Louise Monette,
agente administrative,
bureau de la CQCH en Outaouais

MEMBRES

**Fédération des coopératives
d'habitation de Québec,
Chaudière-Appalaches (FECHAQC)**
Date de constitution : 1981
Nombre de coopératives
d'habitation membres : 199

**Fédération des coopératives
d'habitation intermunicipale du
Montréal métropolitain (FECHIMM)**
Date de constitution : 1983
Nombre de coopératives
d'habitation membres : 457

**Fédération des coopératives
d'habitation montréalaises
(FECHAM)**
Date de constitution : 1983
Nombre de coopératives
d'habitation membres : 84

**Fédération des coopératives
d'habitation du Royaume
Saguenay-Lac-Saint-Jean
(FECHAS)**
Date de constitution : 1991
Nombre de coopératives
d'habitation membres : 39

**Fédération des coopératives
d'habitation de la Mauricie et du
Centre-du-Québec (FECHMACQ)**
Date de constitution : 1991
Nombre de coopératives
d'habitation membres : 40

**Fédération des coopératives
d'habitation de l'Estrie (FCHE)**
Date de constitution : 1997
Nombre de coopératives
d'habitation membres : 44

MOT DU PRÉSIDENT



AU COURS DE L'ANNÉE 2013, LA CQCH A MENÉ DIVERS DOSSIERS MAJEURS QUI MARQUERONT CERTAINEMENT LES DÉCISIONS ET ORIENTATIONS DE L'ORGANISME POUR LA DÉCENNIE À VENIR. PARMI CES DOSSIERS, L'ADOPTION D'UN PROJET POLITIQUE RASSEMBLEUR, LA MISE À JOUR DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE L'ORGANISATION ET DES AVANCÉES CONSIDÉRABLES DANS LE DOSSIER DE LA FIN DES CONVENTIONS.

Tout d'abord, en ce qui concerne la fin des conventions, la CQCH a élaboré un plan d'action visant à contrer et à prévenir la démutualisation des ensembles immobiliers coopératifs, en collaboration avec divers partenaires des milieux communautaire, coopératif et gouvernemental. Cette action concertée, qui prendra concrètement forme au cours de la prochaine année, aura sans aucun doute des effets non négligeables sur la préservation et la pérennité du parc de logements coopératifs québécois.

Mentionnons également qu'une décision importante a été rendue par la Cour d'appel du Québec. Dans le cadre d'un débat judiciaire qui l'oppose aux acquéreurs des actifs immobiliers d'une coopérative d'habitation, la CQCH a obtenu un jugement qui reconnaît son intérêt à pouvoir agir en justice pour assurer le respect de certaines dispositions d'ordre public prévues par la Loi sur les coopératives. Cette décision constitue certainement un précédent important pour l'ensemble du mouvement coopératif québécois et de ses réseaux sectoriels.

Il importe de souligner que seule une organisation comme la CQCH peut mener ce genre de dossier. Ce travail, bien qu'il puisse paraître anodin, nécessite une expertise particulière ainsi que des ressources financières et humaines importantes. Sans compter tous les efforts déployés pour arriver à de tels résultats, et ce, sur plusieurs années.

En 2012 et en 2013, la CQCH a également travaillé à la mise à jour de sa planification stratégique. Dans le cadre de cet exercice, une vaste consultation a été réalisée en vue de connaître la perception des organismes partenaires et ainsi établir un diagnostic stratégique de l'organisme. En outre, une journée de réflexion a été tenue, rassemblant des administrateurs et employés des fédérations régionales de coopératives d'habitation et de la CQCH. La mission et la vision de l'organisme ont d'ailleurs été revues à cette occasion dans le but de les adapter aux nouvelles réalités du Mouvement. Bien entendu, les orientations dégagées dans ce plan guideront les actions de l'organisation au cours des prochaines années.

Par ailleurs, réunis en assemblée générale lors du congrès annuel 2013 de la CQCH, les délégués des fédérations régionales de coopératives d'habitation ont voté en faveur de l'adoption d'un projet politique. Sans se substituer au Manifeste de 1977, il servira de référence aux actions de l'ensemble du Mouvement. Ce projet rassembleur valorise en effet les valeurs et les principes de la coopération tout en réaffirmant les aspirations des membres et leur désir de devenir des acteurs incontournables de notre société. Le présent rapport annuel a d'ailleurs été structuré de manière à mettre de l'avant le libellé de ce projet.

Nous ne pouvons toutefois passer sous silence le conflit idéologique qui oppose la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM) à la CQCH depuis plus d'un an. En effet, les délégués membres de la FECHIMM, représentant 83 coopératives d'habitation, réunis en assemblée générale extraordinaire les 8 et 9 novembre 2013, ont voté à 70% en faveur de la résolution proposée par le conseil d'administration de la FECHIMM de ne pas reconduire son contrat de membre avec la CQCH à son échéance en octobre 2014.

Selon la FECHIMM, les principaux points de discordance qui ont mené à cette assemblée sont la disproportion entre sa représentativité réelle au sein de la CQCH et le nombre de votes auxquels elle a droit dans la structure actuelle, ainsi que l'aval donné à la proposition d'implanter un modèle de coopératives d'habitation favorisant l'accès à la propriété. Pourtant, on se souviendra qu'une proposition du conseil d'administration de la CQCH a été adoptée lors de l'assemblée générale 2012, recommandant que le nombre de représentants de la FECHIMM sur le conseil d'administration de la CQCH passe de trois à quatre membres.

La CQCH et les autres fédérations régionales de coopératives d'habitation ont également démontré une grande ouverture quant au choix de la FECHIMM de ne pas adhérer au projet d'implanter le modèle de coopératives d'habitation favorisant l'accès à la propriété. Pour sa part, la FECHIMM a accepté que les autres fédérations régionales se dirigent dans cette voie.

Ainsi, au cours des dernières années, la CQCH croit avoir tout mis en œuvre pour maintenir de saines relations avec la Fédération afin d'éviter la scission. En adoptant cette résolution, la FECHIMM a malheureusement pris une décision de rupture aux antipodes de nos aspirations. À la suite de cet événement sans précédent, toutes les activités de communication menées par la CQCH avaient pour seul objet de préserver les nombreux services offerts par la CQCH et de permettre aux coopératives d'habitation de la région de Montréal de continuer à œuvrer au sein d'un Mouvement fort.

Bien que nous aurions préféré continuer à œuvrer ensemble dans la structure actuelle, nous sommes résolus à regarder vers l'avant et à toujours servir nos membres dans les meilleures conditions possible. Il n'est nullement question pour nous d'abandonner les membres de coopératives d'habitation de la grande région de Montréal qui se reconnaissent toujours en notre mission. C'est pourquoi nous mettrons tout en œuvre pour préserver nos acquis et permettre aux membres de coopératives qui le souhaitent de demeurer au sein d'un Mouvement qui place les valeurs de démocratie, de solidarité, d'entraide et d'équité au centre de ses préoccupations.



JACQUES CÔTÉ

Président du conseil d'administration

DIVERSIFIER, PRÉSERVER ET ACCROÎTRE

DIVERSIFIER LES MODÈLES
COOPÉRATIFS EN HABITATION
TOUT EN CONSERVANT LEUR
IDENTITÉ PROPRE AFIN DE
MIEUX RÉPONDRE AUX
BESOINS ÉMERGENTS EN
MATIÈRE D'HABITATION,
ET CE, SANS REMETTRE EN
CAUSE ET EN DÉFENDANT
LES MODÈLES EXISTANTS.

PRÉSERVER ET ACCROÎTRE
LE PATRIMOINE COLLECTIF
DURABLE DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION AU BÉNÉFICE
DES MEMBRES ACTUELS ET
DES GÉNÉRATIONS FUTURES.

EXTRAITS DU PROJET POLITIQUE
DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS
DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2013-2016

En 2012 et en 2013, la CQCH a travaillé à la mise à jour de sa planification stratégique pour les années 2013 à 2016. L'objectif de cette mise à jour consistait à fournir à l'organisme un cadre favorisant la prise de décision et un guide pour mener les dossiers pour les trois prochaines années.

Dans le cadre de cet exercice, une vaste consultation a été tenue auprès d'intervenants internes, tels que le conseil d'administration de la CQCH et des permanents des fédérations régionales de coopératives d'habitation ainsi que de partenaires externes gravitant autour de l'organisme, et ce, en vue d'établir un diagnostic organisationnel.

Une journée de réflexion, rassemblant des membres du conseil d'administration de la CQCH et des directeurs généraux des fédérations régionales, a également eu lieu en février. Animée par une consultante externe, cette journée d'échanges avait pour objet de cibler des orientations et de mettre en place des plans d'action annuels. Au cours de cette dernière démarche, la vision et la mission de l'organisme ont été revues en fonction des enjeux actuels du Mouvement et des besoins émergents en matière d'habitation.

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Au cours de la dernière décennie, l'offre en matière résidentielle au Québec a évolué de manière à marginaliser une tranche importante de ménages à revenu moyen, qui ne peuvent bénéficier des programmes d'aide financière au logement sans pour autant disposer des ressources financières permettant d'accéder à la propriété. C'est la raison pour laquelle la CQCH a poursuivi ses efforts en vue de mettre sur pied la Fondation québécoise pour le développement des coopératives d'habitation.

La Fondation aura pour principale fonction de soutenir le développement de coopératives d'habitation dites « hors programme », en l'occurrence, le modèle de coopérative d'habitation à capitalisation individuelle abordable développé par la CQCH, qui s'inspire de fiduciaires foncières américaines, comme le Champlain Housing Trust (CHT). Le modèle développé reprend le concept de propriété superficière et le combine à l'usage du droit d'usufruit. La Fondation constituera une banque de terrains sur lesquels les coopératives seront bâties.

En 2013, la CQCH s'est surtout attardée à terminer le plan d'affaires de la Fondation et à effectuer des représentations auprès de ses différents partenaires financiers, gouvernementaux et coopératifs afin de promouvoir la formule de coopérative d'habitation à capitalisation individuelle. Elle s'est aussi investie dans la recherche de fonds de démarrage nécessaires à la mise sur pied de la Fondation.

Un comité de travail, composé d'intervenants des fédérations régionales, a également été constitué. Il a pour mandat de valider les orientations de la nouvelle formule de coopérative d'habitation. Plusieurs fédérations régionales ont par ailleurs tenu des séances d'information afin d'expliquer à leurs membres en quoi consiste la nouvelle formule de coopérative d'habitation à capitalisation individuelle et à en faire la promotion.

STRATÉGIE VISANT À PRÉVENIR ET À CONTRER LA « DÉMUTUALISATION »

Dans le cadre de ses travaux portant sur la fin des conventions, la CQCH a entrepris en 2012 une démarche visant à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie visant à prévenir et à contrer la perte d'ensembles immobiliers appartenant aux coopératives d'habitation, phénomène communément appelé « démutualisation ».

Le 20 mars 2013, la CQCH a organisé une importante rencontre de travail à laquelle ont participé des représentants des fédérations régionales de coopératives d'habitation et plusieurs partenaires, dont la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Direction du développement des coopératives, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), la Ville de Montréal, Desjardins et la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Les travaux entrepris jusqu'à maintenant ont permis, entre autres, de mettre sur pied un plan d'action qui visera à :

- connaître davantage les coopératives d'habitation en ce qui concerne leur situation associative, financière et immobilière ;
- entretenir de saines relations avec les coopératives d'habitation ;
- cibler les principaux facteurs accroissant le risque de démutualisation ;
- cibler les coopératives d'habitation à risque de démutualisation ;
- intervenir efficacement auprès des coopératives d'habitation en temps opportun.

D'autres rencontres de travail sont prévues, et la CQCH espère être en mesure d'entamer la mise en application du plan d'action en janvier 2014.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DE COOPÉRATIVES D'HABITATION AU NUNAVIK

Depuis plusieurs années déjà, les Inuits résidant dans le Nord-du-Québec doivent composer avec une sérieuse pénurie de logements. Afin de remédier à la situation, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) a sollicité la CQCH en vue de réaliser une étude de faisabilité sur le développement de coopératives d'habitation au Nunavik. L'étude avait pour principal objet d'évaluer la possibilité d'utiliser la formule coopérative en habitation dans le but de répondre aux besoins des résidents de cette région éloignée en matière de logement.

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour la réalisation de cette étude, dont une recherche bibliographique, des entretiens avec des intervenants du domaine de l'habitation au Nunavik, la réalisation d'un sondage auprès d'employés de la FCNQ et une analyse financière. Des résultats fort intéressants ont été dégagés. Le plus important : la formule coopérative en habitation à vocation locative pourrait intéresser une partie de la population résidant au Nunavik et répondre à ses besoins en matière de logement.

Le modèle d'habitation proposé consisterait en des coopératives d'habitation construites sur place à partir de matériaux préfabriqués. La formule de coopérative de solidarité se révèle tout indiquée en raison notamment de la composition de son sociétariat, qui permet de faire appel à des catégories de membres autres que les membres utilisateurs des services de la coopérative.

Les coopératives seraient développées par l'entremise du Programme favorisant l'accession à la propriété et la rénovation résidentielle dans la région Kativik. La réalisation du projet est toutefois tributaire d'une participation importante de la SHQ. Des discussions seront entreprises avec la Société afin d'évaluer la possibilité de réaliser un projet pilote.

ÉTUDES SUR LES COOPÉRATIVES DE SOLIDARITÉ EN HABITATION POUR ÂÎNÉS AU QUÉBEC

Depuis que le gouvernement du Québec a annoncé son intention de modifier et de réorienter son offre de services en matière d'hébergement pour aînés et que la tenure coopérative de solidarité a été introduite à la Loi sur les coopératives, le Mouvement québécois des coopératives d'habitation est de plus en plus appelé à se prononcer tant sur sa volonté que sur sa capacité à répondre aux besoins des personnes aînées autonomes ou en légère perte d'autonomie en matière de logement.

Afin d'y voir plus clair, la CQCH a mené, en collaboration avec la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie (FCHÉ), l'étude *Les coopératives de solidarité en habitation pour aînés au Québec : enjeux actuels et perspectives*. Divisée en plusieurs étapes, l'étude dresse le profil socioéconomique des aînés au Québec, leurs besoins ainsi que les incidences du vieillissement sur la société. Elle définit également les contextes d'émergence et l'évolution de la formule coopérative en

habitation et ceux de la formule de coopérative de solidarité en habitation. Un sondage a aussi été effectué auprès des coopératives de solidarité en habitation pour aînés au Québec afin d'en dégager un portrait.

Une journée de réflexion sur les coopératives de solidarité en habitation pour aînés au Québec s'inscrivait également dans le cadre de ce projet de recherche. Elle s'est tenue en 2012 à Sherbrooke, et ses organisateurs avaient pour objectifs de définir la mission des coopératives de solidarité en habitation pour aînés et de se prononcer sur la volonté et la capacité de celles-ci à répondre aux besoins des personnes âgées en légère perte d'autonomie.

Financée par l'Alliance de recherche université-communautés – Développement territorial et coopération (ARUC-DTC), l'étude a par ailleurs été publiée dans les Cahiers de l'ARUC-DTC.



DÉVELOPPER LA FIERTÉ

DÉVELOPPER LA FIERTÉ, LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET L'ENGAGEMENT DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION À LEUR MOUVEMENT.

INCITER LES COOPÉRATIVES D'HABITATION ET LEURS MEMBRES À S'ENGAGER DANS LEUR COMMUNAUTÉ ET À Y JOUER UN RÔLE ACTIF.

EXTRAITS DU PROJET POLITIQUE DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

PROJET POLITIQUE DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Le comité politique de la CQCH, composé d'administrateurs de fédérations régionales et de permanents du réseau, a reçu en 2012 le mandat de proposer un nouveau projet politique et de le déposer à l'assemblée générale annuelle de cette même année. Au cours de quatre rencontres de travail, le comité s'est donc affairé à élaborer ce projet politique.

Au départ, le projet politique devait remplacer le Manifeste de 1977 ainsi que les principes directeurs et l'énoncé de mission du Mouvement, adoptés en 2002. Il était également question d'arrimer la mission et la planification stratégique de la CQCH au projet politique, une fois celui-ci adopté.

Le projet politique a tout d'abord été déposé lors de l'assemblée générale annuelle 2012 de la CQCH. Amendé à deux reprises, il a finalement été adopté à la majorité par les délégués lors de l'assemblée générale 2013 de la CQCH. Il a été décidé qu'il ne se substituerait pas au Manifeste de 1977 et viendrait actualiser l'essence de la formule coopérative en habitation. Le projet politique s'articule ainsi autour de quatre grands axes :

1. L'accès à la propriété collective ;
2. Le droit au logement ;
3. Les impacts socioéconomiques des coopératives d'habitation ;
4. La responsabilité citoyenne.

CONCOURS VOS BONS COUPS DANS LA COMMUNAUTÉ !

Lancé en 2012 dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, le concours *Vos bons coups dans la communauté!* vise à souligner l'implication des coopératives d'habitation de partout au Québec qui se sont démarquées en réalisant des projets ayant eu des retombées positives dans leur communauté respective. Les critères de sélection des candidatures sont, notamment, l'implication des membres, les retombées positives du projet et la possibilité de l'exporter vers d'autres coopératives d'habitation et à d'autres communautés.

Au cours de son congrès annuel, la CQCH a dévoilé les lauréats 2013 du concours présenté par le courtier ESSOR Assurances. Le premier prix a été décerné à la coopérative d'habitation Des Cantons de l'Est de Sherbrooke, tandis que le deuxième prix a été remis à la coopérative d'habitation L'Aster de Grande-Rivière. La coopérative d'habitation 4 Saisons de Longueuil et la coopérative de solidarité en habitation La Grande Vie de Sherbrooke, classées ex æquo, ont obtenu le troisième prix.



Les lauréats du concours *Vos bons coups dans la communauté!* (de gauche à droite) : madame Lucie Laforge, présidente de la coopérative d'habitation 4 Saisons, madame Marie-Ange Rioux, responsable du comité accueil et sélection, madame Flore Gosselin, responsable du comité d'accompagnement de la coopérative de solidarité en habitation La Grande Vie, madame Michèle La Haye, présidente de la coopérative d'habitation Des Cantons de l'Est, et monsieur André Beaudin, président de la coopérative d'habitation L'Aster.



VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

La Fête des Voisins

Samedi 8 juin 2013

Fête des voisins organisée en 2012 par la Communauté Milton Parc, à Montréal, à laquelle plusieurs coopératives d'habitation ont participé, notamment les coopératives d'habitation Concerto, Milton Parc, Du Chez-soi, La Voie Lactée, Les Tourelles, Petite Hutchison, Tour des Alentours, Rue des artistes et Du Nordet.

FÊTES DES VOISINS 2013

Engagée dans la Fête des voisins depuis 2007, la CQCH a encore fait la promotion de cet événement auprès des coopératives d'habitation membres du Mouvement, au cours de l'année 2013.

Né en France en 1999, cet événement rassembleur vise en effet à rapprocher les gens habitant un voisinage immédiat et à développer la cordialité et la solidarité entre voisins. En 2006, le Québec a été le premier à emboîter le pas en Amérique du Nord. Depuis, le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur.

Pour la huitième Fête des voisins, 3 800 fêtes ont été organisées un peu partout au Québec. Près de 200 000 personnes y ont participé, et ce, malgré la pluie et le mauvais temps ! En outre, près de 300 municipalités et organismes locaux s'y sont inscrits en tant que relais.

DÉFENDRE, RECONNAÎTRE ET PROMOUVOIR

DÉVELOPPER, DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA FORMULE COOPÉRATIVE EN HABITATION EN FAISANT VALOIR LES NOMBREUX APPORTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DES COOPÉRATIVES D'HABITATION À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE, D'OÙ L'INTÉRÊT, POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ, DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE CETTE FORMULE.

RECONNAÎTRE ET PROMOUVOIR LE DROIT DE TOUTE PERSONNE À AVOIR ACCÈS À UNE RÉSIDENCE SÉCURITAIRE, ABORDABLE, HABITABLE, FACILE D'ACCÈS, DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN, ET CE, SANS DISCRIMINATION AUCUNE.

EXTRAITS DU PROJET POLITIQUE DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2014-2015

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015, la CQCH a déposé un mémoire au ministère des Finances et de l'Économie du Québec (MFEQ) en vue de favoriser l'émergence de formules d'habitation coopérative novatrices, sans toutefois remettre en cause la formule de coopératives d'habitation locatives à possession continue. Par le dépôt de ce mémoire, la CQCH espérait se doter d'un levier financier permettant de soutenir la mise en place de nouvelles solutions en habitation coopérative.

Les recommandations comprises dans ce mémoire portaient essentiellement sur :

- un plan d'investissement sur cinq ans dans le programme AccèsLogis Québec ;
- une aide financière pour la construction et l'exploitation de coopératives de solidarité en habitation sur le territoire du Nunavik ;
- une aide financière pour la création de la Fondation en vue du développement de l'habitation coopérative au Québec et de la mise sur pied de projets pilotes de coopératives à capitalisation individuelle.

LIVRE BLANC SUR LA CRÉATION D'UNE ASSURANCE AUTONOMIE

Afin d'adapter le système de santé au vieillissement de la population et de répondre au désir des personnes en perte d'autonomie de recevoir à domicile les soins et services dont elles ont besoin, le gouvernement du Québec a déposé, à l'été 2013, *L'autonomie pour tous. Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie*, qui propose de constituer une caisse autonomie pour assurer le fonctionnement du programme.

Le Livre blanc, dont la publication a été suivie d'une large diffusion puis d'une commission parlementaire à l'automne 2013, visait essentiellement à permettre au plus grand nombre d'acteurs et d'organisations possible de réfléchir au projet proposé et de soumettre des recommandations. Le gouvernement souhaitait ainsi redonner un véritable choix aux personnes en perte d'autonomie, tant par rapport à leur lieu de résidence qu'en ce qui concerne le type de prestataires de services.

Dans le cadre de ces travaux, la CQCH a effectué une analyse exhaustive du Livre blanc. Elle a par la suite déposé un mémoire en vue de soumettre diverses propositions au gouvernement du Québec afin que le projet d'assurance autonomie se réalise en fonction des besoins et des caractéristiques propres aux membres de coopératives d'habitation et de coopératives de solidarité en habitation pour aînés. La CQCH a ainsi proposé plusieurs recommandations concrètes concernant notamment l'organisation des services à domicile et leur financement.

REVUE L'ÉCHO-HOP! D'HABITATION

La revue *L'Écho-hop! D'HABITATION* constitue le véhicule privilégié de la CQCH pour informer le plus adéquatement possible les membres de coopératives d'habitation sur les grands enjeux du Mouvement et sur les dynamiques qui entourent le secteur de l'habitation coopérative. Au cours de l'année, *L'Écho-hop! D'HABITATION* a abordé, entre autres, des sujets tels que les coopératives d'habitation à l'échelle internationale, la fin des conventions et le projet politique adopté par le Mouvement.

Publié trois fois l'an, *L'Écho-hop! D'HABITATION* a atteint un tirage moyen de 22 200 exemplaires. La revue est distribuée dans les foyers membres des six fédérations régionales de coopératives d'habitation, aux coopératives situées en régions non fédérées associées à la CQCH ainsi qu'à ses partenaires.





SITE INTERNET DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Au cours des dernières années, la CQCH a procédé au développement de la « zone membre » de son site Internet, notamment par la création de divers outils interactifs, dont une formation à distance ainsi qu'un outil de gestion immobilière. Toutefois, les besoins des membres, soit les fédérations régionales et les coopératives d'habitation, sont grandissants. La CQCH souhaite ainsi répondre à ces besoins émergents en adaptant son site à leur réalité.

C'est dans ce contexte que la CQCH a entamé les travaux de refonte de son site Internet. Les membres de coopératives d'habitation, les employés des fédérations régionales de coopératives d'habitation et le public en général pourront profiter d'un tout nouveau site structuré, cohérent et convivial. En plus d'un design actuel et d'un contenu axé sur l'actualité, plusieurs fonctionnalités seront ajoutées, entre autres :

- une boîte de courriel intégrée et un courriel unique pour chaque coopérative d'habitation membre ;
- la possibilité pour les membres de créer une page Web personnalisée sur leur coopérative d'habitation ;
- divers outils interactifs visant à favoriser l'échange et le réseautage entre les coopératives d'habitation, comme une carte géographique interactive de toutes les coopératives d'habitation membres.

Le nouveau site sera mis en ligne au cours de l'été 2014.

RÉACTIONS PUBLIQUES

En 2013, la CQCH est intervenue à plusieurs reprises dans le débat public en produisant notamment des communiqués. Elle a tout d'abord réagi à l'article d'Isabelle Porter, « Point chaud – Le logement social scruté à la loupe », publié dans *Le Devoir*, en mars 2013, qui entraînait une inquiétante confusion entre les logements sociaux et les coopératives d'habitation, tout en attaquant le droit fondamental de la sécurité d'occupation pour les locataires.

La CQCH a également obtenu des gains importants au cours de l'année et a réagi en publiant des nouvelles très positives, parmi lesquelles :

- la nomination de monsieur Jacques Côté, président de la CQCH, à titre de Personnalité Coopérative de l'année, à l'occasion du Gala Mérite coopératif 2013 organisé par la Coopérative de développement régional de l'Estrie (CDR Estrie) ;
- l'annonce du gouvernement du Québec de hausser de 162 millions \$ le financement des organismes communautaires en santé et services sociaux, en éducation, en employabilité et en logement ;
- l'annonce du gouvernement fédéral de permettre aux coopératives d'habitation issues du programme de l'article 95 de conserver les sommes recueillies dans le Fonds de subventions excédentaires (FSE), et ce, malgré l'échéance de leurs conventions d'exploitation.

La CQCH a toutefois dénoncé le fait que cette dernière mesure visait uniquement 60% des coopératives d'habitation développées par l'entremise de programmes fédéraux et que, bien que rétroactive, elle ne se voulait que temporaire.

Mentionnons également qu'une revue de presse quotidienne a été réalisée et qu'elle a été acheminée à tous les directeurs généraux des fédérations régionales et aux administrateurs de la CQCH afin entre autres d'assurer une circulation efficiente de l'information liée au milieu de l'habitation.

DÉPLIANT INSTITUTIONNEL

Au cours de l'été 2013, la CQCH a réalisé un dépliant institutionnel en vue de promouvoir les nombreux services offerts par l'organisation, notamment auprès des coopératives d'habitation de la région de Montréal.

Le dépliant a tout d'abord été diffusé lors du 30^e anniversaire de la coopérative d'habitation Village Cloverdale. Il a par la suite été joint à un envoi de lettres destinées aux coopératives d'habitation de la région de Montréal et aux coopératives d'habitation situées en régions non fédérées.



Jacques Côté, Personnalité coopérative de l'année



FORMER ET SOUTENIR

FORMER ET SOUTENIR LES MEMBRES AFIN DE LEUR PERMETTRE DE DÉVELOPPER DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES POUR LEUR BÉNÉFICE PERSONNEL, CELUI DES COOPÉRATIVES D'HABITATION, DE L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ.

EXTRAIT DU PROJET POLITIQUE DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Au cours de l'été 2013, la CQCH a profité de l'expertise d'un étudiant à la maîtrise en technologie éducative afin de restructurer ses services en matière de formation et d'implanter au sein du réseau un Centre de formation continue structuré, cohérent et performant. Le mandat confié au stagiaire consistait à :

- identifier les priorités de formation de chaque famille de fonction (membres de coopératives d'habitation, administrateurs et employés du réseau) ;
- développer la structure même du Centre de formation ;
- élaborer les programmes de formation par famille de fonction ;
- prévoir une démarche d'évaluation et de suivi du transfert des connaissances acquises ;
- étudier la possibilité de mettre en place une formule de reconnaissance formelle menant à une certification.

Compte tenu de l'ampleur du travail, la CQCH terminera le projet au cours de l'année 2014.

COLLOQUE DE FORMATION DES EMPLOYÉS DU MOUVEMENT

Les 16 et 17 octobre 2013, les employés du Mouvement se sont réunis au Centre de villégiature Jouvence, en Estrie, à l'occasion du troisième colloque de formation des employés organisé par la CQCH. Les employés ont assisté à des ateliers portant sur divers aspects de la gestion coopérative, notamment la médiation et la négociation, la comptabilité, l'animation de réunions ainsi que les valeurs et principes coopératifs.

Cet événement biennal a des retombées notables sur l'ensemble du Mouvement et répond à la volonté de la CQCH de soutenir et d'encourager le développement des compétences des ressources humaines et de favoriser le partage d'expertise au sein du réseau. Grâce au savoir-faire des employés des fédérations régionales et de la Confédération, les membres de coopératives d'habitation profitent d'un meilleur soutien dans la gestion quotidienne de leurs affaires, assurant ainsi la viabilité et la pérennité du parc immobilier coopératif.



PORTAIL DE FORMATION À DISTANCE

Le Mouvement connaît, depuis plusieurs années déjà, différentes contraintes quant à la livraison et à l'accessibilité des services de formation, principalement :

- L'éloignement géographique pour un nombre important de coopératives d'habitation situées en régions non fédérées ou pour des coopératives d'habitation fédérées, mais éloignées des grands centres ;
- La difficulté pour les membres de participer à des formations en raison du manque de temps, de problèmes de mobilité, de l'âge, des obligations familiales, etc.



Afin de remédier à la situation, la CQCH a travaillé au cours de l'année 2013 à l'implantation d'un service de formation à distance. Ce nouveau service permettra d'assurer une plus large diffusion et une plus grande accessibilité des connaissances de gestion coopérative et de mieux répondre aux besoins des membres de coopératives d'habitation, quelle que soit leur situation.

Le portail de formation à distance a été lancé officiellement le 3 septembre 2013. La CQCH espère être en mesure d'offrir une première session de formation à l'automne 2014.

ÉQUIPE D'INTERVENTION AUPRÈS DES COOPÉRATIVES D'HABITATION EN DIFFICULTÉ

En vue de favoriser le maintien de la viabilité à long terme des coopératives d'habitation aux prises avec des difficultés associatives, financières et immobilières, et de soutenir les fédérations dans leurs démarches d'intervention auprès de telles coopératives, la CQCH a poursuivi son travail de mise en place d'une équipe d'intervention.

Au cours de l'année, la CQCH est intervenue notamment auprès d'une coopérative d'habitation située en région non fédérée. Les travaux effectués par la CQCH dans ce dossier avaient pour objet de redresser la situation financière et administrative de la coopérative et de soutenir les membres dans la gestion associative et immobilière.

En outre, le conseil d'administration de la CQCH a approuvé, à l'automne 2013, la création d'un organisme à but non lucratif (OBNL), du nom de Gestion immobilière Deslogis, dont la mission consistera à assurer le sauvetage de projets coopératifs, entre autres en acquérant des immeubles appartenant à des coopératives d'habitation en difficulté. L'OBNL a été formellement constitué le 4 novembre 2013 et s'apprête à intervenir dans au moins un dossier.

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES RÉSIDENTS DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Au cours des années 2012 et 2013, la CQCH a actualisé son enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation, faisant ainsi suite aux enquêtes réalisées en 1987, en 1996, en 2002 et en 2007.

Divisé en deux étapes, soit la récolte et l'analyse des données, le projet reposait sur un sondage de 35 questions, qui a été réalisé auprès de 919 répondants choisis au hasard. Le sondage visait à en apprendre davantage sur les résidents de coopératives d'habitation, les rapports qu'ils entretiennent avec leur coopérative, les ménages coopératifs ainsi que les immeubles et les logements administrés par les coopératives d'habitation.

Publié au printemps 2013, le rapport constitue un guide permettant d'orienter les actions de la CQCH et de ses fédérations pour qu'elles représentent mieux les coopératives auprès des différentes instances gouvernementales et organismes communautaires. Il offre également au Mouvement la possibilité de se positionner afin de fournir aux membres des coopératives d'habitation des services adaptés à leurs besoins.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête 2012 ont été repris dans plusieurs médias. Les quotidiens *Le Devoir* et *Le Soleil*, notamment, ont en effet publié des articles sur le profil socioéconomique des membres de coopératives d'habitation à la suite de sa parution.

NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

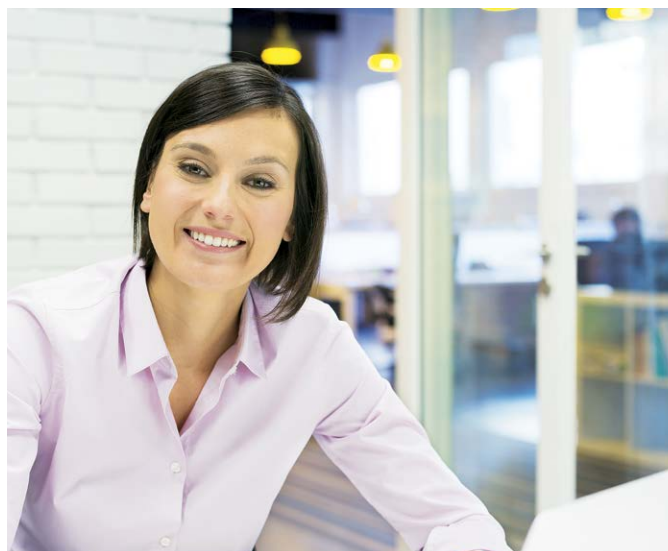
La SHQ envisage d'exiger des organismes bénéficiaires de ses programmes, dont les coopératives d'habitation, qu'ils préparent les prochains états financiers selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Ces normes sont différentes des exigences actuelles de la SHQ. Cette mesure devrait entrer en vigueur à partir de janvier 2014.

La transition vers un nouveau référentiel exige le redressement des états financiers afin qu'ils représentent la situation comme si ces nouvelles normes avaient été appliquées depuis toujours. Dans le but de

faciliter le traitement effectué par les auditeurs en fin d'année par les personnes responsables de la comptabilité (internes ou externes) dans les coopératives d'habitation, la CQCH a produit un guide portant sur le traitement comptable des nouvelles exigences de la SHQ ainsi que sur le redressement des états financiers qui en résulte, en collaboration avec la firme comptable Mallette et la Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FECHAQC).

Le guide a été rédigé de manière à aider son utilisateur à appliquer un traitement comptable adéquat. Des exemples concrets représentant les situations auxquelles les coopératives d'habitation sont confrontées y sont également présentés. Le guide comprend aussi un tableau sommaire des normes comptables pour les immobilisations.

Les coopératives d'habitation recevront le guide en question au début de l'année 2014 et une version électronique sera aussi diffusée dans l'intranet du site Internet de la CQCH.



BUREAU DE LA CQCH EN OUTAOUAIS

Au cours de l'année 2013, la coordonnatrice du bureau de la CQCH en Outaouais a poursuivi son travail de formation, d'accompagnement et de services-conseils auprès des coopératives d'habitation de la région, tout en assurant la gestion et l'administration du groupe de ressources techniques (GRT) Loge-Action Outaouais.

Par ailleurs, des discussions ont été entamées en fin d'année avec des partenaires locaux, dont l'organisme Habitat Urbain Outaouais inc., en vue de mobiliser à la base les membres de coopératives d'habitation, notamment par la tenue d'une journée de formation qui se tiendra à l'hiver 2014. Le président de la CQCH souhaite d'ailleurs reprendre contact avec les coopératives de la région grâce à cette initiative.

Le dossier de fond sur lequel le bureau de la CQCH en Outaouais a travaillé en cours d'année a toutefois été celui de sept coopératives de Gatineau soumises à des baux emphytéotiques avec la Municipalité. Ces coopératives ont en effet vu leurs rentes annuelles gonfler au fil de ces 30 dernières années, ce qui a occasionné une véritable menace pour la pérennité même des organismes, sans compter l'effort supplémentaire demandé directement aux locataires à même leur loyer mensuel.

En effet, en plus des difficultés financières que le respect de ces ententes entraînait, les dates de fin des ententes et l'incertitude quant à leur reconduction rendaient les prêteurs plutôt frileux et le refinancement des immeubles quasi impossible.

À la suite de pressions soutenues du bureau de la CQCH en Outaouais et de groupes locaux, particulièrement celles d'Habitat Urbain Outaouais inc., les autorités municipales ont fait une proposition aux sept coopératives d'habitation ainsi qu'aux trois organismes à but non lucratif (OBNL) en habitation touchés par ces ententes.

Ainsi, deux options leur ont été offertes à la suite d'une décision du conseil municipal de Gatineau, lors d'une rencontre tenue en juillet 2013 :

- un loyer symbolique de 1 \$ par année serait exigé ;
- la coopérative pourrait décider de se porter acquéreur du terrain pour sa valeur marchande moins les rentes déjà versées depuis le début des ententes.

Les coopératives visées analyseront les pour et les contre de chaque option et seront libres de soumettre une offre aux autorités municipales. Les coopératives touchées se sont dites plutôt satisfaites de ces propositions.

ENTENTE DE SERVICES POUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION DU PROGRAMME DE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF PRIVÉ

La CQCH a poursuivi en 2013 son travail de coordination en ce qui concerne l'entente de services pour les coopératives d'habitation du Programme de logement sans but lucratif privé (PSBL-P). L'entente avec la SHQ avait en effet été reconduite pour une période de 18 mois, s'étendant de juillet 2012 à décembre 2013.

Deux rencontres du groupe de travail ont été tenues en 2013. Celui-ci se compose d'un responsable de la FECHIMM, d'un représentant de la FECHAQC, d'un représentant de la CQCH et de représentants de la SHQ.

Au cours de l'année, les fédérations régionales ont continué à offrir le service de la banque locale de requérants Central-Logement-Coop aux demandeurs de logements subventionnés. Les fédérations régionales et la CQCH ont également poursuivi leur travail d'accompagnement auprès des coopératives d'habitation PSBL-P.

L'entente 2013 a permis de développer différents outils. Parmi ces outils :

- le calendrier de gestion Mémento ;
- un guide de formation pour les conseillers en gestion qui interviennent auprès des coopératives PSBL-P ;
- des outils visant à favoriser la compréhension, la préparation et le suivi du budget et des travaux à réaliser.

Ce dernier programme vise à amener les membres de coopératives d'habitation à s'approprier davantage la planification et la gestion de l'entretien des immeubles qu'ils habitent. Ce projet vient compléter les documents de formation sur la participation et la sélection des membres des coopératives d'habitation PSBL-P, publiés en 2007.

MISE EN ŒUVRE DE CHANTIERS PRIORITAIRES – OPTIMISATION DES RÉSEAUX

En 2013, la CQCH a participé à la préparation du deuxième Séminaire coopératif intersectoriel, « Pour plus de services, d'outils et de savoir-faire en commun », qui s'est tenu les 20 et 21 février 2013 à l'Auberge Godefroy de Bécancour. Le séminaire s'inscrivait dans la volonté de partager le savoir-faire entre administrateurs, directeurs et conseillers provenant de divers horizons coopératifs.

Ce deuxième séminaire a constitué une occasion privilégiée pour 29 participants des fédérations régionales de coopératives d'habitation et de la CQCH de renforcer leurs liens avec les intervenants des différents secteurs et d'identifier de possibles partenariats. Cette initiative s'insérait dans le projet « Mise en œuvre de chantiers prioritaires – optimisation des réseaux », réalisé en collaboration avec 10 regroupements coopératifs dans le cadre des travaux de la Table des fédérations sectorielles.

Dans le cadre de ce séminaire, la CQCH a tenu une journée de formation pour les conseillers en gestion des fédérations régionales des coopératives d'habitation.



SERVICE JURIDIQUE

En 2013, le service juridique de la CQCH a continué d'offrir son soutien aux intervenants des fédérations régionales, aux coopératives d'habitation situées en régions non fédérées ainsi qu'aux instances de la CQCH. Le service juridique a également contribué à différents projets de recherche. Parmi ces projets :

- l'Étude de faisabilité sur le développement de coopératives d'habitation au Nunavik ;
- l'étude *Les coopératives de solidarité en habitation pour aînés au Québec : enjeux actuels et perspectives*.

En collaboration avec le notaire M^e François Frenette, le conseiller juridique de la CQCH a également participé à la rédaction des documents juridiques relatifs à la mise en œuvre de la Fondation québécoise pour le développement des coopératives d'habitation. Il a aussi participé au développement de la nouvelle formule de coopérative d'habitation à capitalisation individuelle.

SERVICES-CONSEILS AUX COOPÉRATIVES D'HABITATION

La CQCH a poursuivi, en 2013, son travail d'accompagnement et de soutien aux coopératives d'habitation situées en régions non fédérées par l'entremise de son service de consultation par téléphone et par courriel. L'organisme a en effet consacré quelque 150 heures en soutien, en répondant à près de 150 appels téléphoniques et courriels provenant principalement de membres de coopératives, mais également d'autres personnes désirant obtenir de l'information générale sur le fonctionnement de la formule coopérative en habitation.

Par ailleurs, la CQCH a travaillé au cours de l'année à mettre en place un système de réseautage entre les coopératives d'habitation de la Côte-Nord. L'exercice visait principalement à permettre aux coopératives d'habitation de la région de se rencontrer et de se connaître en vue de faciliter les interactions et d'établir d'éventuelles collaborations.

S'UNIR

S'UNIR ET SE CONCERTER AFIN
DE CRÉER UN MOUVEMENT
FORT ET COHÉRENT.

ÊTRE UN MOUVEMENT ENGAGÉ
DANS LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE.

EXTRAITS DU PROJET POLITIQUE
DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS
DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION

REGROUPEMENTS D'ACHATS

Dans l'optique de s'assurer que les membres de coopératives d'habitation aient accès à des services économiques qui répondent à leurs préoccupations, à leurs besoins et à leurs réalités, la CQCH, en collaboration avec le comité regroupements d'achats, a entrepris, au cours de la dernière année, des démarches afin de revoir et de bonifier les ententes avec ses différents partenaires.

Dans le cadre de cet exercice, la CQCH a notamment réalisé une étude de faisabilité qui avait pour objet d'évaluer les impacts découlant de la mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement et de gestion des regroupements d'achats. La CQCH a également négocié une nouvelle entente exclusive avec Bell sur des services de télécommunications, dont Bell Télé Fibe et Internet Fibe.

Soulignons également que les ententes avec la plupart de nos différents fournisseurs sont toujours en vigueur. Parmi ces partenaires, mentionnons Bétonel, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Equifax, HydroSolution et Rona. La CQCH souhaite négocier de nouvelles ententes avec d'autres fournisseurs au cours de la prochaine année.

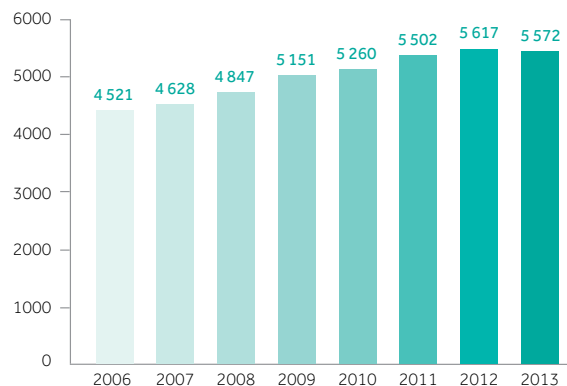
ASSURANCE IMMOBILIÈRE

Depuis 2003, le programme d'assurance AssurToit permet aux coopératives d'habitation de bénéficier de produits d'assurances coopératifs offerts par Co-operators. Au cours de la dernière année, l'entreprise a continué à sensibiliser les membres de coopératives d'habitation à l'importance de bien entretenir leurs immobilisations afin de réduire les risques de sinistres, notamment par l'entremise de sa chronique publiée dans la revue *L'Écho-hop! D'HABITATION*.

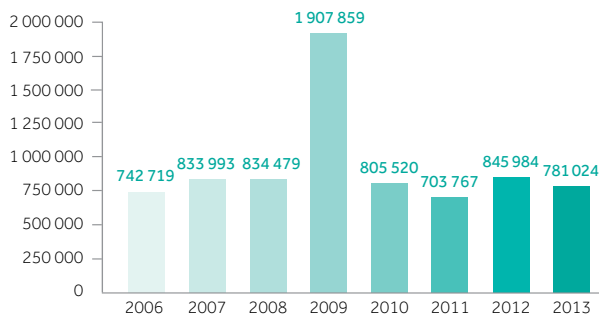
ASSURANCE PERSONNELLE

Le nombre d'assurés au programme SécuriMembre, offert par le groupe Co-operators, a connu une légère baisse au cours de l'année. En contrepartie, le programme AutoAssuré a continué sa progression, le nombre d'assurés pour ce programme ayant passé de 763 à 803.

PROGRESSION DU NOMBRE DE POLICES D'ASSURANCE DU PROGRAMME SÉCURIMEMBRE



PROGRESSION DU VOLUME DES VENTES DE RONA



FINANCES

En plus de soutenir les fédérations régionales de coopératives d'habitation dans la gestion de leurs affaires, la CQCH conclut annuellement plusieurs ententes avec divers partenaires financiers et organisations des milieux coopératif et gouvernemental. Nous n'avons qu'à penser à l'Entente de services PSBL-P avec la SHQ, à l'Entente de partenariat relativement au développement des coopératives

(Volet 4 – Aide à des projets de recherche) avec le ministère des Finances et de l'Économie du Québec (MFEQ), ou encore, à tout le travail effectué dans le cadre du programme d'assurance avec Co-operators, ses filiales et son courtier. Toute cette belle collaboration contribue au dynamisme de l'organisation.

REVENUS

CONTRIBUTIONS DES FÉDÉRATIONS	6,49 %
CONTRIBUTIONS, FRAIS D'ADMINISTRATION ET D'ASSURANCE DES MEMBRES AUXILIAIRES	8,90 %
SERVICES FACTURÉS AUX FÉDÉRATIONS	9,93 %
SOURCES GOUVERNEMENTALES	39,74 %
PARTENAIRES (PUBLICITÉS, PROJETS ET RISTOURNES)	11,07 %
PRODUITS EN LIEN AVEC L'ORGANISATION DE CONGRÈS ET DE COLLOQUES	4,52 %
AUTRES	19,36 %
	100,00 %

CHARGES

RESSOURCES HUMAINES	55,54 %
HONORAIRES PROFESSIONNELS	14,72 %
FRAIS D'EXPLOITATION DES BUREAUX	9,24 %
ORGANISATIONS DE CONGRÈS ET DE COLLOQUES	6,24 %
CONCEPTION, PRODUCTION ET ENVOI DE LA REVUE <i>L'ÉCHO-HOP!</i> D'HABITATION	4,72 %
REPRÉSENTATION ET VISIBILITÉ DU RÉSEAU	4,56 %
AUTRES	5,00 %
	100,00 %

REPRÉSENTER

LE MOUVEMENT EST
LE SEUL MAÎTRE D'ŒUVRE
ET PORTE-PAROLE DE
L'HABITATION COOPÉRATIVE
AU QUÉBEC.

EXTRAIT DU PROJET POLITIQUE
DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS
DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION

PARTENARIATS

AVEC LES MILIEUX COOPÉRATIF, COMMUNAUTAIRE ET GOUVERNEMENTAL

	NOM DU COMITÉ	MEMBRES DU COMITÉ	FONCTION DU MEMBRE DU COMITÉ	NOMBRE DE RENCONTRES
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Secrétaire	Cinq rencontres
	Comité exécutif	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Secrétaire	Trois rencontres
	Table des formateurs	Nathalie Genois, chargée de projet, formation et intervention, CQCH	Responsable de la formation du secteur Habitation	Trois rencontres
	Comité des normes comptables	Patrick Dumas, chef de secteur – services administratifs, CQCH	Représentant de la CQCH	Deux rencontres
	Comité sur les modifications législatives	Vincent Roy, avocat, conseiller à la recherche et à la formation, CQCH Éric Tremblay, consultant	Représentant de la CQCH	Deux rencontres
			Représentant de la CQCH	
	Table des présidents	Jacques Côté, président, CQCH Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Représentant de la CQCH Représentante de la CQCH	Trois rencontres
Groupe de travail sur la proximité des services et des activités	Hélène Jacques, chef de secteur – recherche, formation, services-conseils, CQCH	Représentante de la CQCH	Trois rencontres	
Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC)	Conseil d'administration	Louis-H. Campagna, trésorier, CQCH	Représentant du Québec et du Nunavut	Quatre rencontres
	Assemblée générale annuelle	Délégation de la CQCH composée d'employés et d'élus du réseau	Participation au congrès de la FHCC, du 5 au 8 juin 2013, à Calgary	Un congrès
	Réunions de Co-operators	Guillaume Brien, directeur général, FCHE	Délégué aux réunions	Deux rencontres
		Claude Turcot, trésorier, CQCH (jusqu'en juin 2013) Louis-H. Campagna, trésorier, CQCH (depuis juin 2013)	Délégué aux réunions Délégué aux réunions	
Abri international	Conseil d'administration	Sylvain Belisle	Administrateur	Deux rencontres

	NOM DU COMITÉ	MEMBRES DU COMITÉ	FONCTION DU MEMBRE DU COMITÉ	NOMBRE DE RENCONTRES
Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Administratrice	Cinq rencontres
	Missions	Jacques Côté, président, CQCH	Représentant de la CQCH	Séjour au Sénégal
Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (FCSDSQ)	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Administratrice	Cinq rencontres
Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC)	Conseil d'administration	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH Sandra Turgeon, directrice générale (FECHAQC)	Trésorière Administratrice	Trois rencontres
	Comité exécutif	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Vice-présidente	Quatre rencontres
Coalition pour l'habitation communautaire	Campagne de mobilisation pour la reconduction du programme AccèsLogis Québec	Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Représentante de la CQCH	Trois rencontres
Société d'habitation du Québec (SHQ)	Comité consultatif sur la modernisation de la Société d'habitation du Québec et sous-comités de travail	Jacques Côté, président, CQCH Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH Mireille Pepin, directrice générale, FECHMACQ Guillaume Brien, directeur général, FCHE Nathalie Genois, chargée de projet, formation et intervention, CQCH	Représentants de la CQCH	Trois rencontres
	Comité de suivi sur les centres de services	Sandra Turgeon, directrice générale, FECHAQC Francine Néméh, directrice générale, FECHIMM Louis-Philippe Myre, directeur de la planification et des travaux immobiliers, FECHIMM Jocelyne Rouleau, directrice générale, CQCH	Représentants du Mouvement québécois des coopératives d'habitation	Deux rencontres

VEILLER

VEILLER À LA CRÉATION
ET À LA PRÉSERVATION
D'UNE VIE DÉMOCRATIQUE
SAIN EN FAVORISANT UNE
VÉRITABLE PRISE EN CHARGE
ET UNE IMPLICATION ACTIVE
ET ÉCLAIRÉE DES MEMBRES
À LA GESTION ASSOCIATIVE,
FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE
DE LEURS COOPÉRATIVES
D'HABITATION ET DANS
L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT.

EXTRAIT DU PROJET POLITIQUE
DU MOUVEMENT QUÉBÉCOIS
DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION

POUR MENER À TERME SES
PROJETS, LA CQCH PEUT
COMPTER SUR L'APPUI DE
DIFFÉRENTS COMITÉS. MERCI
À TOUTES CELLES ET À TOUS
CEUX QUI, EN AGISSANT AU
SEIN DU MOUVEMENT, FONT
LA DIFFÉRENCE !

NOM DU COMITÉ	MEMBRES DU COMITÉ	FONCTION DU MEMBRE DU COMITÉ	NOMBRE DE RENCONTRES	RÉALISATIONS EN COURS D'ANNÉE
Conseil d'administration	Jacques Côté	Président	Neuf rencontres	Effectuer le suivi du plan d'action Préparer la planification stratégique Effectuer le suivi des dossiers « fédérations »
	Claude Pépin	Vice-président		
	Louis-H. Campagna	Trésorier		
	Mario Tardif	Secrétaire		
	Michel Légaré	Administrateur		
	Claude Allard	Administrateur		
	Luc Brisebois	Administrateur		
	Pierre-Alain Cotnoir	Administrateur		
	Francine Plante	Administratrice		
	Méloée Prud'homme	Administratrice		
Maryse Tremblay	Administratrice			
Carole Vallerand	Administratrice			
Comité exécutif	Jacques Côté	Président	Deux rencontres	Effectuer le suivi des dossiers « fédérations » et faire de l'accompagnement Effectuer le suivi des dossiers financiers
	Claude Pépin	Vice-président		
	Louis-H. Campagna	Trésorier		
	Mario Tardif	Secrétaire		
	Michel Légaré	Administrateur		
Comité politique	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE	Deux rencontres	Effectuer le suivi du plan d'action 2013 du comité politique Élaborer et faire circuler une pétition sur le logement social auprès des coopératives d'habitation Mettre à jour le rapport <i>Les coopératives d'habitation du Québec et la fin des conventions : principaux impacts</i> (anciennement intitulé <i>Sommaire exécutif</i>) Élaborer un projet politique Élaborer un plan d'action sur la fin des conventions
	Luc Brisebois	Administrateur, CQCH		
	Philippe Desjardins	Conseiller aux communications, CQCH		
	Marie-Hélène Gascon	Administratrice, FECHIMM		
	Hélène Jacques	Chef de secteur — recherche, formation, services-conseils, CQCH		
	Kevin Joyal	Représentant, FCHE		
	Francine Plante	Administratrice, FECHAM		
	Jocelyne Rouleau	Directrice générale, CQCH		
Comité de suivi sur les centres de services	Francine Néméh	Directrice générale, FECHIMM	Une rencontre	Partager pour uniformiser les outils et les façons de faire des organisations
	Claudine Laurin	Directrice générale, FOHM		
	Sandra Turgeon	Directrice générale, FECHAQC		
	Jocelyne Rouleau	Directrice générale, CQCH		
	Mélanie Clermont	Directrice, FROHQC		
	Denis Lemyre	Directeur adjoint, FOHM		
	Louis-Philippe Myre	Directeur de la planification et des travaux immobiliers, FECHIMM		
Comité des directeurs généraux	Dennis Bolduc	Directeur général, FECHAS	Cinq rencontres	Partager des expertises et des expériences entre les directeurs généraux Discuter des enjeux qui touchent le Mouvement Proposer des recommandations au conseil d'administration de la CQCH sur toute question concernant le Mouvement et déposer des rapports à ce sujet Superviser le dossier du panier de services Élaborer un projet d'entente de collaboration
	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE		
	Nathalie Mercier	Coordonnatrice, bureau de la CQCH en Outaouais		
	Francine Néméh	Directrice générale, FECHIMM		
	Mireille Pepin	Directrice générale, FECHMACQ		
	René Robert	Agent de recherche, CQCH		
	Jocelyne Rouleau	Directrice générale, CQCH		
	Sophie Rousseau-Loiselle	Directrice générale, FECHAM		
	Loiselle			
	Sandra Turgeon	Directrice générale, FECHAQC		

NOM DU COMITÉ	MEMBRES DU COMITÉ	FONCTION DU MEMBRE DU COMITÉ	NOMBRE DE RENCONTRES	RÉALISATIONS EN COURS D'ANNÉE
Comité regroupements d'achats	Dennis Bolduc	Directeur général, FECHAS	Une rencontre	Évaluer et bonifier la mise en marché des regroupements d'achats existants Travailler à la mise sur pied de tout regroupement d'achats qui pourrait se révéler avantageux pour les fédérations, les coopératives et les membres de coopératives d'habitation Participer à des rencontres de négociations afin de bonifier le programme d'assurance
	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE		
	Patrick Dumas	Chef de secteur – services administratifs, CQCH		
	Sylvie Hébert	Agente de promotion et de développement des affaires, FECHIMM		
	Nathalie Mercier	Coordonnatrice, bureau de la CQCH en Outaouais		
	Francine Néméh	Directrice générale, FECHIMM		
	Mireille Pepin	Directrice générale, FECHMACQ		
	René Robert	Agent de recherche, CQCH		
	Sophie Rousseau-Loiselle	Directrice générale, FECHAM		
Sandra Turgeon	Directrice générale, FECHAQC			
André Noël	Responsable du comité			
Comité des aînés	Johanne Champagne	Coopérative d'habitation Place du Collège (FECHAM)	Deux rencontres	Assurer une veille et une réflexion sur tout enjeu qui touche les personnes âgées en matière d'habitation Cibler l'information pertinente à l'égard des conditions de vie et des besoins des personnes âgées et déterminer les modes de livraison de cette information dans l'ensemble du Mouvement
	Marie Comtois	Coopérative d'habitation Sainte-Marie (FECHAQC)		
	Jean-Claude Gingras	Coopérative d'habitation Place du Collège (FECHAM)		
	Isabelle Godbout	Chargée de projets aux communications, à la recherche et à la formation, CQCH		
	Lisette Lahaie	Coopérative d'habitation La Diligence (FCHE)		
	Ginette Landelle	Coopérative d'habitation La Rive Gauche (FCHE)		
	Christine Lavoie	Formatrice et consultante, FCHE		
	Isabelle Mercier	Conseillère en gestion et chargée de projet, FECHMACQ		
	Gaston Michaud	Coopérative de solidarité en habitation La Brunante (FCHE)		
	Louise Parent	Coopérative d'habitation Ludovica (FECHAQC)		
	Rose Rodrigue	La Grande Vie, coopérative de solidarité en habitation (FCHE)		
Hélène Tremblay	Formatrice et consultante, FCHE			
Carole Vallerand	Coopérative d'habitation La Rive Gauche (FCHE)			
Comité L'Écho-hop! D'HABITATION	Richard Audet	Chef des communications, FECHIMM	Trois conférences téléphoniques	Discuter du contenu des trois numéros de la revue <i>L'Écho-hop! D'HABITATION</i> Répartir les textes à rédiger entre les membres du comité
	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE		
	Philippe Desjardins	Conseiller aux communications, CQCH		
	Isabelle Godbout	Chargée de projets aux communications, à la recherche et à la formation, CQCH		
	Isabelle Mercier	Conseillère en gestion et chargée de projet, FECHMACQ		
	Nathalie Mercier	Coordonnatrice, bureau de la CQCH en Outaouais		
	Colette Paquet	Formatrice, FECHAQC		
	Sophie Rousseau-Loiselle	Directrice générale, FECHAM		
	André Therrien	Agent de développement et de marketing, FECHAS		
Comité de travail de l'entente de services PSBL-P	Nathalie Genois	Chargée de projet, formation et intervention, CQCH	2 rencontres	Réaliser les mandats de l'entente de services
	Ghislaine Pion	Directrice du soutien à la gestion, FECHIMM	5 conférences téléphoniques	
	Manon St-Cyr	Directrice des services, FECHAQC		
Comité de travail sur la mise en place de la Fondation pour le développement de l'habitation coopérative au Québec	Jean Bouchard	Agent de recherche – Finances, CQCH	6 rencontres	Mettre en place la Fondation québécoise pour le développement des coopératives d'habitation
	Guillaume Brien	Directeur général, FCHE		
	Jacques Côté	Président, CQCH		
	Sylvie Naud	Directrice du développement, SOSACO		
	Carole Ouellet	Chargée de projet, Entraide Habitat Estrie		
	Mireille Pepin	Directrice générale, FECHMACQ		
	Jocelyne Rouleau	Directrice générale, CQCH		
	Sophie Rousseau-Loiselle	Directrice générale, FECHAM		
	Vincent Roy	Avocat, conseiller à la recherche et à la formation, CQCH		
	Éric Tremblay	Consultant		
Sandra Turgeon	Directrice générale, FECHAQC			

MEMBRES AUXILIAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2013

COOPÉRATIVES D'HABITATION

Confédération québécoise des coopératives d'habitation

COOPÉRATIVE D'HABITATION ABITICI	COOPÉRATIVE D'HABITATION GRENIER DE RIVIÈRE-DU-LOUP	COOPÉRATIVE D'HABITATION QUATRE TEMPS (DES)
COOPÉRATIVE D'HABITATION ACCÈS DE RIVIÈRE DU LOUP	COOPÉRATIVE D'HABITATION HARRICANA	COOPÉRATIVE D'HABITATION RIVIÈRE AUX BISCUITS (AMOS) (LA)
COOPÉRATIVE D'HABITATION AQUARELLE DE GASPÉ (L')	COOPÉRATIVE D'HABITATION HORIZON (L')	COOPÉRATIVE D'HABITATION RIVIÈRE BLEUE
COOPÉRATIVE D'HABITATION ARC-EN-CIEL	COOPÉRATIVE D'HABITATION JÉROBELLE (LA)	COOPÉRATIVE D'HABITATION RIVIÈRE RIMOUSKI (LA)
COOPÉRATIVE D'HABITATION ARC-EN-CIEL DE BAIE-COMEAU	COOPÉRATIVE D'HABITATION LAFONTAINE (DE)	COOPÉRATIVE D'HABITATION RUISSEAU DES PLANTS (DU)
COOPÉRATIVE D'HABITATION ASTER (L')	COOPÉRATIVE D'HABITATION LAVERNIÈRE	COOPÉRATIVE D'HABITATION SAUVEGARDE DE LAC-AU-SAUMON (LA)
COOPÉRATIVE D'HABITATION AUDACIEUX DE LEJEUNE (LES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION LION DE L'ÉPIPHANIE	COOPÉRATIVE D'HABITATION SÉJOUR DE SAINT-PASCAL (MON)
COOPÉRATIVE D'HABITATION BELLEVUE BERTIERVILLE	COOPÉRATIVE D'HABITATION LOGEMENTS IDOINES (LES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION SERRE (LA)
COOPÉRATIVE D'HABITATION BOCAGE (LE)	COOPÉRATIVE D'HABITATION MAISON DE CORFOU (LA)	COOPÉRATIVE D'HABITATION SAINTE-CÉCILE-DU-BIC
COOPÉRATIVE D'HABITATION BON REPOS (AU)	COOPÉRATIVE D'HABITATION MAISONS DE SABLE (LES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION SAINT-HONORÉ
COOPÉRATIVE D'HABITATION BONNE ENTENTE (LA)	COOPÉRATIVE D'HABITATION MARÉE (LA)	COOPÉRATIVE D'HABITATION SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
COOPÉRATIVE D'HABITATION BORÉALE	COOPÉRATIVE D'HABITATION MER (DE LA)	COOPÉRATIVE D'HABITATION SAINT-PIERRE (RUE)
COOPÉRATIVE D'HABITATION BOUTS DE LIGNE DE MARIA (LES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION MIRAGE (DU)	COOPÉRATIVE D'HABITATION SYLVESTRE ET FERLAND
COOPÉRATIVE D'HABITATION BRISE DES ISLETS	COOPÉRATIVE D'HABITATION MITIS (LA)	COOPÉRATIVE D'HABITATION TROIS ÉTOILES DE L'ÉPIPHANIE
COOPÉRATIVE D'HABITATION CAPS (LES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION MOULINS (DES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION VIEUX QUARTIER
COOPÉRATIVE D'HABITATION CATHÉDRALE DE LANAUDIÈRE	COOPÉRATIVE D'HABITATION NOTRE DÉFI DE LA POCATIÈRE	COOPÉRATIVE D'HABITATION VILLA DE SAINT-GABRIEL
COOPÉRATIVE D'HABITATION CÉDRÉS (DES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION OASIS DE LA RÉDEMPTION	COOPÉRATIVE D'HABITATION VILLA ROBINSON (LA)
COOPÉRATIVE D'HABITATION COULÉE DOUCE (LA)	COOPÉRATIVE D'HABITATION PADOUE (DE)	COOPÉRATIVE D'HABITATION VOISINAGE
COOPÉRATIVE D'HABITATION DEUX & QUATRE D'AMOS (LES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION PISTOLETS (DES)	COOPÉRATIVE D'HABITATION VOYER
COOPÉRATIVE D'HABITATION DOMAINE MARIAVAH	COOPÉRATIVE D'HABITATION PLEIN SOLEIL CENTRE-SUD	COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ AVIGNON DE NOUVELLE (LA)
COOPÉRATIVE D'HABITATION ENGOULVENT (L')	COOPÉRATIVE D'HABITATION PLEIN SOLEIL DE MARIA	MAISON COMMUNAUTAIRE – COOPÉRATIVE D'HABITATION DE JOLIETTE
COOPÉRATIVE D'HABITATION ENSOLEILLÉE	COOPÉRATIVE D'HABITATION PORT-CARTIER (DE)	RÉSIDENCE COOPÉRATIVE QUATRE-SOLEILS
COOPÉRATIVE D'HABITATION GOÉLAND (SAINT-EUSTACHE) (LE)	COOPÉRATIVE D'HABITATION PORTES OUVERTES (LES)	
	COOPÉRATIVE D'HABITATION PORTES TOURNANTES (LES)	
	COOPÉRATIVE D'HABITATION P'TITE ÉCOLE (LA)	
	COOPÉRATIVE D'HABITATION PYRAMIDES DE HAUTERIVE (LES)	

COOPÉRATIVES D'HABITATION CQCH – Bureau de la CQCH en Outaouais

COOPÉRATIVE D'HABITATION 400 RIEL (LE)
COOPÉRATIVE D'HABITATION 79 BOUCHERVILLE (LE)
COOPÉRATIVE D'HABITATION ALTERNATIVE (L')
COOPÉRATIVE D'HABITATION ARC-EN-CIEL
COOPÉRATIVE D'HABITATION BERFRAN DU PONTIAC
COOPÉRATIVE D'HABITATION BON VIVANT (LE)
COOPÉRATIVE D'HABITATION CENTENAIRE (DU)
COOPÉRATIVE D'HABITATION DOMAINE DE MANIWAKI
COOPÉRATIVE D'HABITATION ENVOL (L')
COOPÉRATIVE D'HABITATION HAUT (DU)
COOPÉRATIVE D'HABITATION HAUTE-RIVE
D'AYLMER (DE LA)
COOPÉRATIVE D'HABITATION MARIE-CREVIER
COOPÉRATIVE D'HABITATION MONTÉE (LA)
COOPÉRATIVE D'HABITATION PIONNIERS (LES)
COOPÉRATIVE D'HABITATION RUISSEAU (LE)
COOPÉRATIVE D'HABITATION SAINT-LOUIS
COOPÉRATIVE D'HABITATION TOIT ET MOI
COOPÉRATIVE D'HABITATION TRAIT D'UNION (LE)
COOPÉRATIVE D'HABITATION TRIÈDE (LE)
COOPÉRATIVE D'HABITATION TROIS PORTAGES (LES)
COOPÉRATIVE D'HABITATION VAL TETREAU
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LES HABITATIONS
JOCELYNE-LÉGARÉ

ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF Confédération québécoise des coopératives d'habitation

ACCUEIL BLANCHE GOULET DE GASPÉ INC.
ALLIANCE GASPÉSIENNE DES MAISONS D'AIDE ET
D'HÉBERGEMENT (L')
ANNEXE À ROLAND (L')
APPARTEMENTS LOUISBOURG (LES)
APPARTEMENTS PIERRE BROCHU (LES)
AUBERGE DU CŒUR L'ENVOLEE
AUTRE TOIT DU KRTB (L)
BELLEFEUILLOISE (LA)
BOUFFÉE D'AIR DU KRTB & MAISON D'HÉBERGEMENT
CARREFOUR DES ORGANISMES DE LANAUDIÈRE
CENTRE ACCALMIE
CENTRE ÉMILIE-GAMELIN – L'ÉCLAIRCIE
CENTRE LE DIAPASON
CENTRE LOUISE-AMÉLIE INC.
CHAUMIÈRE DES MONTS
CHAUMIÈRE JEUNESSE DE RAWDON
CITÉ DES BATISSEURS INC.
CODELO
CORPORATION LOISIR JEUNESSE RIMOUSKI INC.
CORPORATION D'HORIZON D'OR DE GRENVILLE
CORPORATION DES SENIORS SECTEUR DE NEW CARLISLE
CORPORATION D'HABITATION CABANO INC.
CORPORATION DU PAVILLON DE L'EST
CORPORATION LE DOMAINE DES ANNÉES D'OR
DÉBROUILLE (LA)
DOMAINE DE L'HIRONDELLE
DOMAINE DES BEAUX JOURS
DOMAINE DU CAP
DOMAINE PORTE-À-JOIE INC.
DOMICILES POPULAIRES INC. (LES)
DOUCES HEURES DE L'ÂGE (LES)
ÉQUINOXE (L')
FÉDÉRATION DES CENTRES COMMUNAUTAIRES
D'INTERVENTION EN DÉPENDANCE

GIGOGNE (LA)
GROUPE D'ACTION SOCIALE ET PSYCHOLOGIQUE
DES MONTS
HABITAT FERMONT INC.
HABITATION FAMILIALE NORAL II INC.
HABITATIONS LA PORTE RUSTIQUE INC. (LES)
HABITATIONS ALBERTVILLE
HABITATIONS AUX PORTES DE LA GASPÉSIE
HABITATIONS COMMUNAUTAIRES DE L'ÂTRE INC. (LES)
HABITATIONS COMMUNAUTAIRES LE GÎTE INC. (LES)
HABITATIONS DE LA MONTAGNE (LES)
HABITATIONS DE LA VALLÉE DE SAINT-SAUVEUR (LES)
HABITATIONS DE L'ISLE VERTE INC. (LES)
HABITATIONS DE SAINTE-LUCE INC. (LES)
HABITATIONS DES CÔNES (LES)
HABITATIONS JULES-ÉDOUARD
HABITATIONS KAKOU INC. (LES)
HABITATIONS LAFRANCE
HABITATIONS MONT DU ROCHER INC.
HABITATIONS PÈRE DIVET
HABITATIONS PLACE MICHAUD INC.
HABITATIONS POINTE À LA CROIX INC. (LES)
HABITATIONS SAINT-EUSÈBE INC.
HABITATIONS SAINT-MARC-DU-LAC-LONG (LES)
HABITATIONS SAINT-VALLIER (LES)
HABITATIONS TARTIGOU (LES)
HABITATIONS VAL-ROSIERS INC.
HABITEMIS
HÉBERGEMENT D'URGENCE LANAUDIÈRE INC.
HÉBERGEMENT LA MAISONNÉE
IMMEUBLES CAP CHAT INC.
IMMEUBLES LES SILLONS
INTRÉPIDES DE ROUYN NORANDA (LES)
LA VILLA DES RETRAITÉS

MEMBRES AUXILIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2017

LOGEMENT POPULAIRE DU BEL-ÂGE INC.
LOGEMENTS BLAIS INC. (LES)
LOGEMENTS RICHELIEU DE LACHUTE INC. (LES)
LOGEMENTS SOCIAUX HABITAGE (LES)
MAISON À DAMAS INC. (LA)
MAISON ANITA LABEL INC.
MAISON D'ACCUEIL LA TRAVERSE
MAISON D'AIDE & D'HÉBERGEMENT BLANCHE MORIN (LA)
MAISON DE LA COOPÉRATION DE LANAUDIÈRE (LA)
MAISON DES AÎNÉS DE GRANDE-VALLÉE
MAISON D'HÉBERGEMENT JEUNESSE LA PARENTHÈSE
MAISON D'HÉBERGEMENT L'OMBRE-ELLE
MAISON D'HÉBERGEMENT JEUNESSE
ROLAND-GAUVREAU
MAISON D'HÉBERGEMENT LAID'ELLE INC.
MAISON DU COMPAGNON LA SARRE INC.
MAISON LE PRÉLUDE INC.
MAISON MARIE-PIERRE INC.
MAISON MIKANA INC.
MAISON PAULINE BONIN
NOTRE MAISON
OASIS DE POINTE-AUX-LOUPS (L')
OASIS DES AÎNÉS DE SAINT-EUSÈBE
OMH DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES
OMH DE PASPÉBIAC
OMH DE POINTE-À-LA-CROIX
OMH DE PORT-CARTIER, HABITATION SHELTER BAY
OMH DE SAINT-ALPHONSE
OMH MARIA
OMH NEW RICHMOND
OMH SAINT-EUSTACHE
OMH SAINT-JOSEPH-DU-LAC
OMH SAINT-SIMÉON

PAVILLON BOUILLON INC.
PAVILLON DUROCHER
PAVILLON LÉOPOLD-MAYRAND
PAVILLON SAINTE-HÉLÈNE INC.
PETIT PATRO (LE)
PIAULE DE VAL D'OR INC. (LA)
PIGNONS POPULAIRES DE SACRÉ-CŒUR (LES)
RÉSIDENTE DEUXIÈME ÂGE SAINT-ANTOINE INC.
RÉSEAU DE LA COOPÉRATION DU TRAVAIL
DU QUÉBEC COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
RÉSIDENTE AU FIL DU TEMPS INC.
RÉSIDENTE CLAIRE MARCHAND INC. (LA)
RÉSIDENTE DES AÎNÉS DE SAINT-ALEXANDRE
RÉSIDENTE DES MOISSONS
RÉSIDENTE DU PHARE INC.
RÉSIDENTE MORIN HEIGHT INC.
RÉSIDENTE POPULAIRE D'ENTRELACS
RÉSIDENTE QUATRE-SOLEILS INC.
RÉSIDENTE SAINT-PIERRE BARACHOIS
RÉSIDENTES COMMUNAUTAIRES SACRÉ-CŒUR INC.
RÉSIDENTES DU PLATEAU (LES)
RÉSIDENTES GRANDE-RIVIÈRE (2) INC.
RÉSIDENTES PLEIN AIR INC.
SOCIÉTÉ AGAMON INC.
SOCIÉTÉ DE LOGEMENTS POPULAIRES DE LANAUDIÈRE
SOCIÉTÉ D'HABITATION GRAND PORTAGE INC.
SOCIÉTÉ D'HABITATION RAGUENEAU
TABLE DE CONCERTATION POUR PERSONNES ÂGÉES
DU TÉMISCAMINGUE INC.
TERRASSES MARIA INC. (LES)
THE BAY SENIOR RESIDENCE
VAISSEAU D'OR (DES MOULINS)
VILLA MIRABON INC.

ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF CQCH – Bureau de la CQCH en Outaouais

BOULEVARD DE LA VALLÉE
CENTRE D'HABITATION DES AÎNÉS
DE BOUCHETTE
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT LA PÊCHE
FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET
HABITATIONS NOUVEAU DÉPART
HABITATIONS FLEURON (LES)
HABITATIONS NAMUR
HÉBERGEMENT POUR ELLES DES DEUX VALLÉES
LOGE-ACTION OUTAOUAIS
MAISON DE L'AMITIÉ DE HAUTE-GATINEAU
OMH DE ROSEMÈRE
RÉSIDENTE PAUGAN FALL
SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS
VILLA ARC-EN-CIEL
VILLA SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

MERCI À NOS PARTENAIRES

Abri international

Alliance de recherche université-
communautés – Développement territorial et
coopération (ARUC-DTC)

Association canadienne d'habitation
et de rénovation urbaine (ACHRU)

Association des groupes de ressources
techniques du Québec (AGRTQ)

Bell

Bétonel

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Chaire de coopération Guy-Bernier

Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Chantier de l'économie sociale

Centre interdisciplinaire de recherche
et d'information sur les entreprises collectives
(CIRIEC Canada)

Conseil canadien de la coopération
et de la mutualité (CCCM)

Conseil québécois de la coopération
et de la mutualité (CQCM)

Co-operators

Desjardins

Emploi-Québec

Equifax Canada

EssOR Assurances

Fédération de l'habitation coopérative
du Canada (FHCC)

Fédération des coopératives d'alimentation
du Québec (CCAQ)

Fédération des coopératives de câblodistribution
et de télécommunication du Québec (FCCTQ)

Fédération des coopératives de développement
régional du Québec (FCDRQ)

Fédération des coopératives de services
à domicile et de santé du Québec (FCSDQ)

Fédération des coopératives des paramédics
du Québec (FCPQ)

Fédération des coopératives
du Nouveau-Québec (FCNQ)

Fédération québécoise des coopératives
en milieu scolaire (FQCMS)

Fédération québécoise des coopératives
forestières (FQCF)

Fédération des coopératives funéraires
du Québec (FCFQ)

Fondation

Fondation pour l'éducation à la coopération

Fonds étudiant solidarité travail du Québec

Fonds québécois d'habitation
communautaire (FQHC)

HydroSolution

Institut de recherche et d'éducation
pour les coopératives et les mutuelles
de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)

L'Agence des coopératives d'habitation

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

Ministère des Finances et de l'Économie
du Québec (MFEQ)

Regroupement des offices d'habitation
du Québec (ROHQ)

Réseau de la coopération du travail
du Québec (RCTQ)

Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

RONA

Secrétariat aux coopératives

Société canadienne d'hypothèques
et de logement (SCHL)

Société d'habitation du Québec (SHQ)

Société de coopération pour
le développement international (SOCODEVI)

La CQCH tient à remercier chaleureusement ses nombreux partenaires pour leur appui et leur soutien financier, particulièrement le ministère des Finances et de l'Économie du Québec (MFEQ), de même que le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) dans le cadre de l'Entente de partenariat relativement au développement des coopératives (Volet 4 – Aide à des projets de recherche), à laquelle contribuent les partenaires suivants : le Mouvement Desjardins, La Coop fédérée, Agropur coopérative, Promutuel, SSQ Groupe financier et La Capitale mutuelle de l'administration publique.

La CQCH remercie également le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) dans le cadre du programme Initiative de développement des coopératives et de son volet Services-conseils.

MERCI AUX PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

Finances
et Économie

Québec 



Conseil
québécois
de la **coopération**
et de la **mutualité**

La Coop
fédérée

 **Desjardins**

 **agropur**

SSQ Groupe
financier

 **PROMUTUEL**

La Capitale
Groupe financier

